



Présences

Mme Sandrine Gruffy, parent Mme Catherine Roberge, parent Mme Mailee Morand, parent M. Martin Vincent, parent Mme Annabelle Dignard, personnel de soutien Mme Carole McNeil, enseignante Mme Isabelle Bergevin, enseignante Mme Julie Renaud, enseignante Mme Isabelle Legault, enseignante Mme Julie Bergevin, service de garde

Mme Émilie Turcotte, membre du public

Mme Geneviève Laberge, directrice adjointe Mme Rachel Sicard, directrice adjointe par intérim Mme Josée Szijarto, directrice

Absences

M. Moushine Cherdouh, parent

1. Ouverture de la séance et vérification du quorum Nous avons quorum.

Nomination d'un (e) secrétaire d'assemblée Geneviève Laberge

3. Questions du public

Est-ce qu'il y aura un code d'éthique en lien avec l'utilisation des technologies comme la plateforme Teams? C'est effectivement une nouvelle problématique auquel nous faisons face. Les conseillers pédagogiques sont à la recherche de solutions.

Est-ce que le budget dédié aux activités culturelles (annexe 48) sera reporté à l'an prochain? Nous allons discuter de ce sujet dans la rencontre. Nous avons reçu 23 277\$ cette année, ce qui équivaut à 29\$/élève. Jusqu'à maintenant, aucune somme n'a été dépensée, car nous ne pouvions pas les utiliser étant donné les restrictions de la santé publique. Nous n'avons pas encore la position du ministère concernant les surplus. Certains enseignants commencent à dépenser cet argent.

Est-ce que la bibliothèque sera ouverte cette année? La bibliothèque de l'école n'est pas disponible en ce moment. Avec la Covid, nous avons pris du retard avec le codage des livres. Trois bénévoles s'activent chaque semaine. Nous avons bon espoir de l'ouvrir l'an prochain. Les enseignants peuvent emprunter des livres à la bibliothèque municipale de Mercier pour l'instant.

Les enseignants ont pu faire des achats d'albums pour les classes avec le budget de la mesure. Il faut penser à la bibliothèque scolaire autrement puisque nous avons seulement 25 périodes par semaine pour 38 groupes.

4. Lecture et adoption de l'ordre du jour

30-03CE20/21-021 (via teams)

Il est proposé par Mme Bergevin d'adopter l'ordre du jour tel que présenté. La proposition est secondée par Mme Morand.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5. Lecture et adoption du procès-verbal de la séance du 23 février 2021

30-03CE20/21-022 (via teams)

Il est proposé par Mme Mc Neil d'adopter le procès-verbal de la séance du 23 février 2021 tel que présenté.

Cette proposition est secondée par Mme Gruffy.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6. Démission d'un membre parent

Mme Gélinas-Adam a annoncé sa démission. Elle avait un mandat de 2 ans et était notre représentante au comité de parents. Un appel à tous les parents des élèves de l'école St-René sera fait par Mme Szijarto. C'est aux parents du conseil d'établissement de choisir parmi les parents intéressés. Si nous avons plusieurs candidats, Mme Szijarto propose que les parents du CÉ et elle se rencontrent exceptionnellement afin de choisir le nouveau membre. Une résolution devra être faite au prochain conseil. Les parents sont en accord avec la proposition.

7. Parole à la représentante au comité de parents

La représentante est absente.

8. Bénévole de l'année

Chaque année le Centre de services scolaire organise une soirée reconnaissance pour les bénévoles de l'année. L'an dernier, cette soirée a été annulée à cause de la pandémie. Nous avons trois bénévoles très impliqués dans notre bibliothèque. Ils viennent de deux à trois fois par semaine. C'est aux membres du CÉ de choisir les deux bénévoles cette année. Mme Sicard présente les bénévoles. Mme Brion et M. François Sullivan étaient présents l'an dernier également. Mme Brion a pris en charge tout le dossier de la bibliothèque. Mme Moffat s'est ajoutée à l'équipe cette année. Le conseil propose de nommer les 3 bénévoles pour reconnaitre leur engagement.

9. Encadrement des frais chargés aux parents (approbation)

Mme Szijarto présente la fiche thématique numéro 8. Elle attire l'attention du conseil sur l'importance de toujours remettre en perspective les frais demandés dans l'ensemble des frais chargés aux parents. La gratuité scolaire est un grand principe à garder en tête. Mme Szijarto fait le lien avec la politique relative aux contributions financières pouvant être exigées des parents. Elle présente les grandes lignes. Les listes du matériel didactique et des effets scolaires seront présentées en détail à la rencontre de mai.

Les grands principes d'encadrement des frais chargés aux parents sont présentés aux membres. La première section présente les principes d'encadrement du matériel didactique, la deuxième section présente les principes d'encadrement des fournitures scolaires et la dernière section présente les principes d'encadrement des activités éducatives.

30-03CE20/21-023 (via teams)

Il est proposé par Mme Isabelle Bergevin d'approuver la proposition concernant l'encadrement des frais chargés aux parents telle que présentée.

Cette proposition est secondée par Mme Mailee Morand.

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ

10. Reddition de compte au ministère en lien avec les mesures (approbation)

Mme Szijarto présente le document sur la reddition de compte qui décrit les différentes mesures et la façon qu'elles ont été utilisées à l'école. Depuis quelques années, le ministère décentralise des mesures dans les écoles et exige une reddition de compte pour s'assurer que des services soient mis en place dans les écoles.

30-03CE20/21-024 (via teams)

Il est proposé par Mme Julie Bergevin d'approuver la proposition de déploiement des mesures telle que proposée.

Cette proposition est secondée par Mme Mailee Morand.

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ

11. Date d'ouverture du service de garde pour l'année scolaire 2021-2022 (adoption)

Mme Szijarto présente la fiche numéro 10 qui traite des services de garde et des règles de fonctionnement. Ce soir, l'enjeu concerne seulement l'ouverture du service de garde en août, car nous sommes en période de planification budgétaire et cela a un impact sur celui-ci. En mai, l'ensemble des règles de fonctionnement seront présentées pour approbation.

Mme Julie Bergevin présente les enjeux concernant l'ouverture du service de garde en août. Le camp de jour a fait la demande de poursuivre le camp jusqu'au vendredi 27 août. Les 26 et 27 août sont deux journées pédagogiques pendant lesquelles les enseignants travaillent. Mme Bergevin propose d'ouvrir le service de garde à la première journée d'école, le 1^{er} septembre. Les

deux journées du 30 et du 31 août serviront à organiser le service de garde (conciergerie et planification). Les parents n'auront donc pas de service de garde ces deux journées. L'an dernier, il n'y a pas eu de SDG du tout avant la rentrée scolaire.

30-03CE20/21-025 (via teams)

Il est proposé par Mme Carole Mc Neil d'adopter la proposition de date d'ouverture du service de garde pour l'année scolaire 2021-2022 telle que présentée soit le 1^{er} septembre. Cette proposition est secondée par Mme Sandrine Gruffy.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

12. Activités éducatives (approbation)

Mme Szijarto présente la fiche thématique numéro 16. Puis, elle présente un document qui présente les activités proposées par les enseignants en lien avec le budget de l'annexe 48. La première activité est proposée par Amélie Côté, enseignante à l'éducation préscolaire. Cette activité se déroulera à Héritage St-Bernard : les trésors de la nature. La deuxième activité offerte par Les neurones atomiques a eu lieu le 26 mars à l'école pour les élèves de 3^e année. M. Vincent vérifie si les mesures sanitaires sont les mêmes qu'à l'école pour l'activité à Héritage St-Bernard. Mme Szijarto précise que ce sont les mêmes mesures. Donc, le port du masque n'est pas obligatoire pour les élèves du préscolaire.

Mme Szijarto présente une activité chargée aux parents par Amélie Côté, enseignante à l'éducation préscolaire. Cette activité aura lieu à l'école. L'équipe Héritage St-Bernard viendra animer une activité qui s'intitule : Sous la loupe. Cette activité est préparatoire à la sortie à l'île St-Bernard. Les frais chargés aux parents sont de 10,29\$ par enfant. 100% des parents ont manifesté leur accord pour payer ces frais à l'aide d'un sondage.

30-03CE20/21-026 (via teams)

Il est proposé par Mme Isabelle Bergevin d'approuver la tenue des activités éducatives payées grâce à l'annexe 48 :

- Héritage St-Bernard (groupe 016)
- Neurones atomiques (4 groupes de 3e année)

telles que présentées. (Aucuns frais pour les parents)

Cette proposition est secondée par Mme Julie Renaud.

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ

30-03CE20/21-027 (via teams)

Il est proposé par Mme Carole Mc Neil d'approuver les frais chargés aux parents pour la sortie à **Héritage St-Bernard** pour les élèves du groupe 016 telle que présentée.

Cette proposition est secondée par Mme Anabelle Dignard.

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ

13. Photo scolaire 2021-2022 (consultation)

Mme Sicard présente un document comparatif de trois compagnies pour les photos scolaires. Elle présente les caractéristiques de chacune des propositions. Mme Mc Neil demande où sont situées les compagnies afin d'encourager locales. Seule Photo Plus est située à Delson. Les membres discutent des avantages et des inconvénients de chacune des compagnies. M. Vincent a mentionné que le petit cahier de la Pomme verte est intéressant. Mme Szijarto rappelle le rôle du conseil en attirant l'attention sur les prix. Quelques membres se rappellent de mauvais souvenirs dans l'organisation de la journée des photos avec la Pomme verte. Spec photo a été choisie pendant deux ans à l'école. L'organisation de la journée s'était bien déroulée. Mme Julie Bergevin propose d'aller avec Spec photo puisque le prix est intéressant et l'organisation est efficace, mais sans la photo panoramique. Les membres sont en accord avec cette proposition.

14. Activités de Comité Vie scolaire : Pâques et L'arbre de la fierté (information)

Mme Laberge présente l'activité organisée par le comité de la fête de Pâques. Il s'agit d'un concours de décoration de portes des classes en mettant à contribution l'ensemble des élèves de la classe. Aussi, une invitation de filmer les élèves sur la chanson « La danse des canards » a été lancée à l'ensemble du personnel. Le comité fera un montage vidéo afin que tous les groupes puissent le visionner le 1^{er} avril.

L'arbre de la fierté est une proposition d'activité faite par la psychoéducatrice, Véronique Yvon, et d'une orthopédagogue, Anne-Marie-Trépanier. Le but de cette activité, est de rehausser le sentiment de fierté des élèves. Chaque niveau d'enseignement recevra un arbre avec les branches dénudées. Les enseignants remettront des feuilles aux élèves pour reconnaitre de bons gestes ou de bonnes paroles et des fleurs pour reconnaitre de bons gestes pour l'ensemble du groupe. Des feuilles et des fleurs seront ainsi collées dans les arbres au fil du temps pour exprimer la reconnaissance et la fierté à l'égard des élèves.

15. Autres points d'information apportés par les membres

15.1 Proposition sur la question du public de Mme Roberge.

Mme Roberge a assisté à un webinaire préparé par le ministère et destinée à la présidence des conseils d'établissement ainsi qu'aux directions d'école. Elle exprime ressentir un malaise à l'idée d'autoriser les questions du public seulement en début de rencontre. Elle propose de garder les questions en début de rencontre, mais d'ajouter un point en fin de rencontre pour permettre au public de poser leurs questions à la suite du conseil. Mme Szijarto trouve l'idée intéressante, mais attire l'attention sur l'importance d'encadrer le temps. Les membres discutent des avantages et des inconvénients. Finalement, les membres ne retiennent pas la proposition.

Présidente

16. Levée de la séance à 20h53

Mme Josée Szijarto Directrice de l'école St-René